

Zeitschrift: L'aide sociale : la revue spécialisée de la CSIAS
Herausgeber: Conférence suisse des institutions d'action sociale CSIAS
Band: 122 (2025)
Heft: 1

Artikel: Un accompagnement sur-mesure pour trouver ou retrouver un logement pérenne
Autor: Cebey, Melody / Badiss, Leïla
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1075833>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 27.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un accompagnement sur-mesure pour trouver ou retrouver un logement pérenne

DOSSIER À Genève, l'Hospice général, institution en charge de l'aide sociale, s'engage à prévenir le sans-abrisme, à lutter contre la perte de logement et à favoriser le retour à un logement pérenne pour ses bénéficiaires et pour la population genevoise avec un service dédié. Le service d'accompagnement au logement de l'Hospice général propose des aides ciblées, des hébergements temporaires adaptés et un accompagnement personnalisé pour favoriser un retour durable à un logement.

Depuis les années 90, le canton de Genève fait face à une pénurie chronique de logements (0,46 % taux de vacance en 2024) qui menace particulièrement les ménages à bas revenus et augmente le risque de tomber dans la précarité. Cette problématique a de fortes répercussions sur les couches les plus précaires de la population. En 2023, plus de 23 % des personnes à l'aide sociale à Genève étaient concernées par un problème de logement et près de 6 % n'avaient pas de logement. Dès 2010, l'Hospice général s'est muni d'une équipe dédiée à cette thématique : le service d'accompagnement au logement.

Au fil du temps, l'accès au logement, à un «chez-soi», a été reconnu, tant à l'interne qu'au niveau politique, comme un besoin fondamental et un élément déterminant dans la réussite d'un processus d'intégration sociale et professionnelle.

Le service d'accompagnement au logement est le garant de la politique d'hébergement de l'Hospice général. Il a pour missions de rechercher et proposer de nouvelles solutions d'hébergement temporaire ou d'urgence, de développer des synergies avec les acteurs locaux de l'hébergement et du logement – réseau associatif, institutions ou autorités publiques afin de coconstruire un accompagnement axé sur le retour ou l'accès au logement. Pour pouvoir répondre au mieux à l'ensemble de la population genevoise à qui s'adressent ses actions, le service est organisé en trois unités : soutien locataire, référent hébergement et hébergement temporaire.

Soutien locataire

L'unité soutien locataire intervient pour aider toute personne rencontrant des difficultés avec son logement. Plusieurs aides sont apportées à différents stades de la «vie des locataires». Lors d'une mise en demeure pour des arriérés de loyers, le dispositif «Domos» propose une prise en charge des impayés sous conditions. L'équipe sociale rencontre les locataires afin d'analyser leur situation et solder les arriérés de loyer. Ce travail permet de préserver le logement tout en prodiguant conseils et orientations pour éviter que les locataires se retrouvent à nouveau dans une situation de précarité. Ce dispositif interinstitutionnel a été élaboré à la suite de la crise du Covid-19, période qui a mis en lumière des ménages fragilisés fai-

sant face à des difficultés financières passagères pouvant les mener à perdre leur logement. «Domos» permet également de réduire les coûts liés aux procédures d'expulsions qui peuvent s'avérer très longues et d'assurer un climat de confiance avec les bailleurs et les régie en offrant une solution bénéfique pour tout le monde. Grâce à son bilan positif, ce projet-pilote, qui a aidé plus de 240 ménages durant ces deux années de phase test, a été pérennisé en 2024. «Domos» s'est avéré également être un dispositif efficace de lutte contre le non-recours. Ainsi, en 2024, près de 32 % des personnes ayant sollicité «Domos» ont ouvert un droit à des prestations d'aide sociale à la suite de leur rencontre avec l'équipe sociale.

L'unité soutien locataire agit aussi lors d'une procédure en évacuation en étant présent au Tribunal des baux et loyers ou en accompagnant les personnes qui ont reçu un jugement d'évacuation exécutoire, afin de les aider à déposer une demande pour un appartement d'urgence pour évacués judiciaires de l'Office cantonal du logement et de la planification foncière (OCLPF).

Référent hébergement

L'unité référent hébergement est le principal interlocuteur à l'interne comme à l'externe pour répondre à toutes les problématiques liées à l'hébergement ou au logement. Elle agit en soutien aux collaboratrices et collaborateurs de l'institution et répond aux demandes du réseau d'hébergement (réseau associatif genevois) ou des hôteliers, pour des propositions, des projets ou partenariats.

Elle soutient les collaboratrices et collaborateurs dans divers aspects de la prise en charge de la problématique en lien avec le logement des bénéficiaires. De la mise à l'abri à la mobilisation de divers types d'hébergements d'urgence ou temporaire, différentes solutions adaptées à chaque situation sont proposées, telles que des places réservées pour les bénéficiaires au sein de structures associatives partenaires, des places disponibles dans les dispositifs de l'Hospice général ou des chambres d'hôtels. L'unité référent hébergement amène aussi son expertise auprès des bénéficiaires en situation précaire de logement ou en hébergement collectif à travers un atelier de recherche de logement. Cet atelier délivre les connaissances-clés pour trouver un logement dans le contexte spécifique

genevois et offre un accompagnement dans toutes les démarches administratives liées à la recherche de logement.

Hébergement temporaire

L'unité hébergement temporaire a pour mission de proposer un hébergement individuel d'urgence et temporaire couplé à un suivi de proximité. Le développement de lieux spécifiques d'hébergement est une meilleure alternative que le recours aux chambres d'hôtels qui n'offrent pas un cadre stable et représentent une solution onéreuse et inadaptée car elle contribue davantage à l'isolement social et à la marginalisation des personnes qui y sont hébergées. L'unité accompagne les personnes sans logement vers une réinsertion sociale durable grâce à un suivi personnalisé dans les structures telles que les résidences sociales et les appartements relais.

L'unité gère trois résidences sociales ainsi que 33 appartements relais situés au centre-ville de Genève. Cette unité soutient également avec l'aide de la psychiatrie ambulatoire (CAPPI Jonction, Hôpitaux universitaires de Genève) les habitantes et les habitants des appartements communautaires Les Maraîchers.

Ces différents concepts d'hébergement proposent un accompagnement « *in situ* » personnalisé axé sur la recherche active d'un logement pérenne. Le travail social, en étroite collaboration avec l'assistante ou l'assistant social référent, repose sur des objectifs communs avec le ou la bénéficiaire pour lever les obstacles à l'accès à un

logement durable, incluant le désendettement, l'apprentissage des démarches administratives et le savoir-habiter. En outre l'unité travaille la cohésion sociale à travers des activités collectives pour renforcer les liens entre les personnes résidentes et le voisinage.

Depuis 2014, date de la mise à disposition des premiers appartements relais, cette nouvelle approche d'accompagnement a fait ses preuves : en 2024, l'intégralité des 19 foyers ayant quitté les appartements relais a pu intégrer un logement avec un bail propre. Les résidences sociales ont quant à elles fonctionné à plein régime tout au long de l'année avec un taux d'occupation de 95 % soit en tout 348 personnes accueillies. Environ 60 % des sorties comptabilisées dans les résidences ont abouti à une solution durable, ce qui représente un total de 124 personnes ayant pu accéder à un logement stable après y avoir été hébergées. ■

Melody Cebey, Leïla Badiss

Service d'accompagnement au logement, Hospice général



Le canton de Genève fait face à une pénurie de logements. Il est très difficile de trouver un logement adéquat. PHOTO : SHUTTERSTOCK

